

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 février 2021

---

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 604

présenté par

M. Potier, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Hutin et M. Jérôme Lambert

-----

**ARTICLE PREMIER****CADRE DE PARTENARIAT GLOBAL**

Après l'alinéa 84, insérer l'alinéa suivant :

« La France plaide en faveur de règlements internationaux sur les semences visant à lutter contre la privatisation du vivant et à protéger les droits des communautés paysannes des pays partenaires et en développement. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'amendement se satisfait à lui-même.